



## L'association QUALDION, le regroupement de 4 organisations représentatives des fabricants, installateurs, mainteneurs et démonteurs des systèmes de détection incendie



La FFIE, Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique, est l'organisation professionnelle qui représente, défend et promeut les entreprises d'installation électrique affiliées. Elle regroupe 5 000 entreprises (130 000 salariés, soit 40 % des effectifs du secteur et 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 1/3 du chiffre d'affaires du secteur). Adhérente de la FFB, la FFIE est l'une des cinq fédérations signataires des accords sociaux du bâtiment.



Le GESI, Groupement des industries électroniques de sécurité incendie, affilié à la Fédération française du matériel d'incendie, représente les principaux fabricants-installateurs/mainteneurs de systèmes de sécurité incendie en France (12 adhérents et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires global).



Le SERCE, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises réparties sur plus de 900 sites en France (CA France 2010 : 14,7 milliards d'euros ; 150 000 salariés). Sont adhérents des PME ainsi que les grandes entreprises de la profession. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et Communication (FIEEC).



Le SVDI, Les Professionnels Français de la Sécurité - Voix, Données, Images (SVDI), a pour vocation de rassembler les installateurs/mainteneurs des métiers des courants faibles, mais également leurs partenaires industriels, distributeurs, bureaux d'études, organismes de contrôle, donneurs d'ordre... Il s'appuie sur l'action de ses pôles spécialisés, SSI, Sûreté/GTB et VDI, pour donner aux clients une lisibilité de l'offre fondée sur la reconnaissance des compétences.



## Un label délivré par le LNE

Le Laboratoire national de métrologie et d'essais, organisme indépendant, qui garantit un niveau de compétences et le respect des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour garantir la fiabilité et la qualité des installations.



## Un label pour la sécurité incendie et l'environnement

### Retrait - Élimination - Remplacement des détecteurs ioniques de fumée

Pour obtenir des informations sur les exigences réglementaires, trouver un professionnel ou demander le label QUALDION, rendez-vous sur :

[www.lne.fr/label-qualdion](http://www.lne.fr/label-qualdion)

ou contactez-nous par e-mail : [qualdion@lne.fr](mailto:qualdion@lne.fr)

Mars 2012 - Crédits photos : © Fotolia : Ocanmer ; Blondsteve - Thinkstock ; Pixland - iStockphoto ; BIM - DR

Démarche soutenue par l'Autorité de sûreté nucléaire et le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement



# Un label pour aider utilisateurs et professionnels à se conformer aux nouvelles exigences de la réglementation

## [ Détenteurs/utilisateurs de détecteurs

### Vos obligations et responsabilités

- Recenser le parc de détecteurs de fumée à chambre d'ionisation (DFCI) de votre installation.
- Respecter le calendrier imposant le retrait avant fin 2017 ou, dans certaines conditions, avant fin 2021.
- Faire appel à un professionnel déclaré ou autorisé auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).
- S'assurer du maintien du niveau de sécurité incendie sur son site.

### Les garanties que vous apporte une entreprise labellisée QUALDION

- Des compétences validées par un organisme indépendant.
- Des solutions de détection incendie adaptées aux risques et conformes à la réglementation.
- La prise en charge par le professionnel, sous sa responsabilité, du transport, du stockage et du démantèlement des détecteurs retirés.

## [ Professionnels

### Vos obligations et responsabilités

- Être déclaré ou autorisé par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).
- Respecter les règles de radioprotection, depuis le retrait des détecteurs jusqu'à leur démantèlement.
- Délivrer au détenteur une attestation de prise en charge des détecteurs.
- Assurer le bon fonctionnement des systèmes de sécurité incendie.

### Pourquoi demander la labellisation QUALDION ?

- Reconnaissance de vos compétences en sécurité incendie et radioprotection.
- Renforcement de la visibilité de votre entreprise sur le marché.
- Valorisation de votre entreprise via un label reconnu par les pouvoirs publics.

